

Certificat d'études individualisées ès sciences

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-962-5-1


CYCLE 1^{er} cycle

TITRE Certificat d'études
OFFICIEL individualisées ès sciences

TYPE Certificat

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Capacité d'accueil non limitée

 Temps plein

 Temps partiel

 Offert au campus de Montréal

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Caroline Bergeron 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
cei-responsable@fep.umontreal.ca

TGDE FEP Études individualisées
514 343-6090 ou 1 800 363-8876
cei-tgde@fep.umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission FEP 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
info@fep.umontreal.ca

Présentation

Ce certificat permet à l'étudiant de construire son programme selon ses besoins de formation professionnelle ou personnelle.

Pour ce faire, il identifie dans un premier temps, une concentration (voir onglet *Structure du programme*) qui est constituée soit par des cours appartenant à un programme existant, soit de cours issus d'un même champ d'études.

Par la suite, il complètera son programme en suivant des cours complémentaires offerts par les différents départements et facultés de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées.

Objectifs

L'objectif de ce certificat est de favoriser la poursuite d'objectifs personnels de formation, de même qu'une démarche où l'étudiant jouit d'une autonomie plus grande dans le choix des voies à emprunter.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC:

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Base universitaire:

Avoir à son actif des études universitaires dans un programme (microprogramme, mineure, majeure, certificat, baccalauréat) au moment de l'entrée au programme.

- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée aux mêmes conditions liées à l'expérience que le certificat d'où émane la concentration, attestations requises.

Autres conditions:

- Compléter le questionnaire d'analyse de candidature qui permet au candidat de définir ses attentes et ses besoins.
- Élaborer avec le responsable du programme le projet de formation qui tiendra compte des intérêts et des besoins personnels et professionnels du candidat. Le projet de formation doit respecter le cadre du programme: le certificat d'études individualisées ès sciences est composé d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours. L'étudiant complète le certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF ou 605/990 au TFI au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - Consultez les dates limites de téléversement de l'attestation de résultat à un test de français pour une demande d'admission.
 - Consultez la liste détaillée des tests et diplômes acceptés.

NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission. Exceptionnellement, et ce, afin de permettre une transition, les résultats de TFI déposés seront pris en compte aux conditions décrites sur la page Prévoir les entrevues et les tests.

- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).
 - Consultez les dates limites d'obtention de la dispense.

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} août 2022
- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} juin 2023

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 18 novembre 2022

Été

- **Été 2023:** Du 1^{er} novembre 2022 au 1^{er} avril 2023

Structure du programme (1-962-5-1)

Version 05 (E22)

Le certificat comporte 30 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et les 28 concentrations suivantes :

Criminologie (segment 51)

Gérontologie (segment 52)

Gestion appliquée à la police et à la sécurité (segment 53)

Gestion philanthropique (segment 54)

Intervention auprès des jeunes (segment 55)

Intervention en DI et en TSA (segment 56)

Petite enfance et famille (segment 57)

Relations industrielles (segment 59)

Santé et sécurité du travail (segment 61)

Santé mentale (segment 62)

Victimologie (segment 64)

Violence et société (segment 65)

Créativité et innovation (segment 66)

Intervention: groupes et organisations (segment 67)

Leadership militaire (segment 68)

Sexualité: société et intervention (segment 69)

Enquête et renseignement (segment 70)

Relations sociales: égalité et intervention (segment 71)

Santé publique (segment 72)

Coopération et solidarité internationales (segment 73)

Intervention psychoéducatrice (segment 74)

Intervention en dépendances (segment 75)

Affaires internationales (HEC-Montréal) (segment 94)

Gestion des opérations et de la logistique (HEC-Montréal) (segment 95)

Gestion des ressources humaines (HEC-Montréal) (segment 96)

Management (HEC-Montréal) (segment 97)

Marketing (HEC-Montréal) (segment 98)

Microprogramme de premier cycle ès sciences (segment 99)

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès sciences, il doit s'inscrire à ce microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès sciences.

Liste des microprogrammes offerts à l'Université de Montréal et liés au secteur ès sciences:

Administration des systèmes informatiques 1-175-7-3

Bureautique 1-175-7-0

Études autochtones 1-081-7-0

Évaluation de la santé et interventions 1-630-7-5

Gestion de la qualité de vie au travail 1-230-6-0

Gestion des services de santé et des services sociaux 1-631-7-2

Initiation à la programmation 1-175-7-1

Initiation au multimédia 1-175-7-6

Multimédia 1-175-7-4

Programmation 1-175-7-2

Programmation Internet 1-175-7-7

Relations ethniques 1-101-7-0

Santé mentale : mentorat pour pairs aidants 1-540-7-0

Soins palliatifs et de fin de vie 1-630-6-0

Les microprogrammes des écoles affiliées, HEC Montréal et École polytechnique, sont également acceptés en concentration. Ces microprogrammes doivent être attestés au préalable et comporter entre 9 et 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment commun sont au choix.

Bloc 01Z

Choix - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

SEGMENT 51 PROPRE À LA CONCENTRATION CRIMINOLOGIE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et de 6 à 9 crédits à option.

Bloc 51A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050G	Sociocriminologie 1	3.0J S
CRI 1100G	Psychocriminologie	3.0J S

Bloc 51B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1151G	Justice criminelle 1	3.0J S	CRI 1730G	Victimologie	3.0J S
CRI 1200G	La méthodologie en criminologie	3.0J S	CRI 2410G	Pénologie	3.0J S
CRI 1511G	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J S			

Bloc 51C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2000G	Santé mentale et enjeu de l'évaluation	3.0S	CRI 2455G	Psychopathies	3.0J S
CRI 2015G	Relation d'aide en criminologie	3.0S	CRI 3465G	Troubles de personnalité et délinquance	3.0J S
CRI 2052G	Insertion et réinsertion sociale	3.0S			

Bloc 51D

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0J S	CRI 3425G	Sociologie du milieu carcéral	3.0S
CRI 3341G	Drogues et criminalité	3.0S	CRI 3810G	La délinquance sexuelle	3.0J S
CRI 3420G	La femme et la question criminelle	3.0S	CRI 3900G	Justice des mineurs	3.0S

SEGMENT 52 PROPRE À LA CONCENTRATION GÉRONTOLOGIE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 52A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GER 1000D	Introduction à la gérontologie	3.0

Bloc 52B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GER 1016D	Physiologie et vieillissement	3.0	GER 2022D	Fin de vie et approches palliatives	3.0
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	GER 3045D	Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs	3.0
GER 2015D	Alimentation et vieillissement	3.0	GER 3046D	Le grand âge	3.0
GER 2019D	Activités physiques et vieillissement	3.0	GER 3065D	Femmes et vieillissement	3.0
GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0			

SEGMENT 53 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION APPL. À LA POLICE ET À LA SÉCURITÉ

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 53A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GSP 1100	Communication appliquée en sécurité intérieure	3.0S	GSP 2100	Planification et organisation en sécurité intérieure	3.0S
GSP 1200	Exploitation de l'information en sécurité	3.0J	GSP 2200	Direction et contrôle des activités	3.0S

Bloc 53B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GSP 2300	Gestion d'équipes de travail en sécurité intérieure	3.0S
GSP 2370	Analyse du risque et des opportunités en sécurité intérieure	3.0

SEGMENT 54 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION PHILANTHROPIQUE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 54A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHE 1001	Introduction à la philanthropie	3.0S
PHE 2010	Cadre et normes en contexte philanthropique	3.0S
PHE 2020	Les campagnes de collecte de fonds	3.0S

Bloc 54B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHE 2030	Les événements bénéfiques	3.0	PHE 3010	Dons majeurs et planifiés	3.0S
PHE 3005	Gestion des employés et des bénévoles en OBNL	3.0	PHE 3020Z	Recherche, analyse et gestion de l'information et des données	3.0S

SEGMENT 55 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 55A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S
JES 1001	Jeunes et réalités sociales	3.0

Bloc 55B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JES 1010	Processus d'intervention	3.0S	JES 2009	Jeunes et sexualité	3.0S
JES 2005	Jeunes et famille	3.0S	JES 2014Z	Intervention auprès du jeune suicidaire	3.0J
JES 2006D	Jeunes et médias sociaux	3.0	JES 2015D	Les jeunes de la rue	3.0
JES 2007	Jeunes des communautés culturelles	3.0	JES 2015Y	Les jeunes de la rue	3.0
JES 2008	Jeunes et violence	3.0S	JES 2015Z	Le phénomène des gangs	3.0J

SEGMENT 56 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION EN DI ET EN TSA

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et de 6 à 9 crédits à option.

Bloc 56A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IDI 1010	Fondements théoriques de la DI	3.0S
IDI 1040	Fondements théoriques des TSA	3.0J S

Bloc 56B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IDI 2110	Intervenir avec les personnes ayant une DI	3.0J
IDI 2120	Intervenir avec les personnes ayant un TSA	3.0S

Bloc 56C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3040G	Cadre juridique de l'intervention	3.0S	IDI 2140	Intervenir avec les réseaux social et de services	3.0J
IDI 2020	Éthique de l'intervention	3.0S	IDI 3030	Comportements excessifs et intervention inclusive	3.0J
IDI 2130	Intervenir avec les familles	3.0S			

SEGMENT 57 PROPRE À LA CONCENTRATION PETITE ENFANCE ET FAMILLE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 57A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PEF 1200D	Petite enfance, éducation et milieux de garde	3.0
PEF 2180D	Santé physique des tout-petits	3.0
PEF 3200D	Sécurité des tout-petits	3.0

Bloc 57B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PEF 1050	Le développement de l'enfant de 0 à 5 ans	3.0S	PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0
PEF 2060	Observation et évaluation de l'enfant	3.0S	PEF 2715	Santé, pauvreté, intervention	3.0S
PEF 2315	Activité ludique et animation	3.0S	PEF 3050	Intervention : enfant, famille, réseaux	3.0S

SEGMENT 59 PROPRE À LA CONCENTRATION RELATIONS INDUSTRIELLES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 59A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 1010G	Introduction aux relations industrielles	3.0S
REI 1140G	Approche juridique en RI	3.0S
REI 1240G	Gestion des RH	3.0S

Bloc 59B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0	REI 2230G	Stratégie RH et dotation	3.0J S
REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0	REI 2310G	Convention collective	3.0S
REI 1610G	Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices	3.0			

SEGMENT 61 PROPRE À LA CONCENTRATION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 61A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0S
SST 2025	Droit de la SST	3.0S

Bloc 61B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SST 1110	Sécurité du travail	3.0S	SST 2130	Hygiène du travail	3.0S
SST 1210	Gestion des lésions professionnelles	3.0J S	SST 2220	Maladies professionnelles	3.0J S
SST 2120	Ergonomie	3.0S	SST 2310D	Santé psychologique et mieux-être au travail	3.0

SEGMENT 62 PROPRE À LA CONCENTRATION SANTÉ MENTALE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 62A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PST 2955G	Psychopathologie et intervention	3.0S
SME 1000	Compétences personnelle, professionnelle	3.0J S
SVS 2901	Santé mentale : aspects sociopolitiques	3.0S

Bloc 62B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0	SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0J
SME 1020	Intervention et pratiques collaboratives	3.0S	SME 3030Z	Psychosomatique	3.0J
SME 1050	Dynamique et développement de la personnalité	3.0S	SME 3035V	Cadre juridique de l'intervention	3.0S
SME 2055T	Deuil et suicide	3.0S	SME 3035Y	Pratiques axées sur le rétablissement	3.0
SME 2055V	Troubles des conduites alimentaires	3.0S	SME 3035Z	Les troubles de la personnalité	3.0J
SME 3005	Approche systémique	3.0J	SXS 2002	Sexualité et troubles de santé mentale	3.0S

SEGMENT 64 PROPRE À LA CONCENTRATION VICTIMOLOGIE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 64A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1730G	Victimologie	3.0J S
VIO 2017D	Victimes et institutions juridiques	3.0

Bloc 64B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2301G	Évaluation et intervention auprès des victimes	3.0J S	VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S
VIO 1000	L'intervenant en contexte de violence	3.0S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0S
VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 2016D	Intervention en contexte traumatique	3.0J S
VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0S
VIO 2011D	Violence et harcèlement au travail	3.0J S	VIO 3020D	Profils vulnérables	3.0J S
VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S			

SEGMENT 65 PROPRE À LA CONCENTRATION VIOLENCE ET SOCIÉTÉ

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 65A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0J S
VIO 1005	Violence : approches disciplinaires	3.0S

Bloc 65B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3810G	La délinquance sexuelle	3.0J S	VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S
JES 2008	Jeunes et violence	3.0S	VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0S
VIO 1000	L'intervenant en contexte de violence	3.0S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0S

SEGMENT 66 PROPRE À LA CONCENTRATION CRÉATIVITÉ ET INNOVATION

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 66A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S
CRE 1002	Outils et techniques de résolution de problèmes	3.0S

Bloc 66B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRE 2001	Gestion des connaissances en innovation	3.0	CRE 3024	Gouvernance et écosystèmes d'innovation	3.0S
CRE 2003	Créativité, innovation et gestion du changement	3.0S	CRE 3032	Leadership, mobilisation, créativité et innovation	3.0
CRE 2009	Créativité et innovation: individu et organisation	3.0J	CRE 3050Z	Environnements de co-création et conception innovante	3.0S
CRE 3015	Innovation sociale	3.0S			

SEGMENT 67 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION: GROUPES ET ORGANISATIONS

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 67A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0
REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0

Bloc 67B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1038	Habilités politiques (MNGT30460)	3.0	SST 1110	Sécurité du travail	3.0S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
REI 1610G	Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices	3.0			

SEGMENT 68 PROPRE À LA CONCENTRATION LEADERSHIP MILITAIRE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires.

Bloc 68A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	HEC 1030	Gestion du changement (MNGT30411)	3.0
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S			

SEGMENT 69 PROPRE À LA CONCENTRATION SEXUALITÉ : SOCIÉTÉ ET INTERVENTION

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 69A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SXS 1000	Sexualité et enjeux de société	3.0S
SXS 1001	Développement sexuel et affectif	3.0

Bloc 69B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JES 2009	Jeunes et sexualité	3.0S	SXS 2003	Sexualité et condition de santé	3.0
SXS 2000	Identité de genre et diversité sexuelle	3.0S	SXS 2003D	Sexualité et condition de santé	3.0
SXS 2001	Diversité culturelle et sexualité	3.0J S	SXS 2004	Éthique sexuelle, droits et responsabilités	3.0J S
SXS 2002	Sexualité et troubles de santé mentale	3.0S			

SEGMENT 70 PROPRE À LA CONCENTRATION ENQUÊTE ET RENSEIGNEMENT

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 2510G	Droit des enquêtes civiles	3.0S	SIP 2500G	Entrevues d'enquête, perquisitions et saisies	3.0S
DRT 2520G	Droit des enquêtes administratives et pénales	3.0S	SIP 2505G	Stratégies d'enquête	3.0S
SIP 1500G	Théorie de l'enquête	3.0S			

SEGMENT 71 PROPRE À LA CONCENTRATION RELATIONS SOCIALES: ÉGALITÉ ET INTÉGRATION

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 2120	Éducation à la citoyenneté mondiale	3.0

Bloc 71B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J
JES 2007	Jeunes des communautés culturelles	3.0	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J	SXS 2000	Identité de genre et diversité sexuelle	3.0S
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J	SXS 2001	Diversité culturelle et sexualité	3.0J S
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S

SEGMENT 72 PROPRE À LA CONCENTRATION SANTÉ PUBLIQUE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 72A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SPU 1000G	Introduction à la santé publique	3.0J S	SPU 2100G	Santé mondiale et environnementale	3.0J
SPU 1010G	Outils méthodologiques en santé publique	3.0J S	SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0S

Bloc 72B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SPU 2310G	Promotion de la santé en milieu de travail	3.0J	SPU 3020G	Santé des jeunes	3.0S
SPU 2320G	Inégalités et développement des communautés	3.0	SPU 3030G	Santé des adultes et des personnes âgées	3.0J
SPU 3010G	Santé périnatale et infantile	3.0S			

SEGMENT 73 PROPRE À LA CONCENTRATION EN COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 73A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 1060	Pratiques de l'aide internationale dans le monde	3.0S
PPL 1080	Décolonisation de l'action à l'international	3.0J S

Bloc 73B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPL 2120	Éducation à la citoyenneté mondiale	3.0	PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0S
PPL 2130	Art, culture et interventions à l'international	3.0S	PPL 3035	Économie sociale et solidaire dans le monde	3.0S
PPL 2140	Égalité Femme/Homme et développement international	3.0J	PPL 3076	Enjeux et défis de la faim dans le monde	3.0J
PPL 2160	Changements et justice climatiques	3.0S	PPL 3078	Corruption et abus : prévention en coopération	3.0
PPL 2210	Nouvelles technologies pour l'international	3.0S	PPL 3120	Gestion et évaluation de projets en coopération	3.0
PPL 2230	Construction de savoirs à l'international	3.0S	PPL 3140	Actions humanitaires : conflits et catastrophes	3.0
PPL 2240	Ingénierie de la formation pour l'international	3.0	PPL 3160	Santé et sécurité en contexte international	3.0S

SEGMENT 74 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION PSYCHOÉDUCATIVE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 74A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1070	La croissance et ses principaux enjeux	3.0J	PSE 1502	Évaluation des habiletés et des besoins	3.0J S
PSE 1501	Clientèles en difficulté d'adaptation	3.0S	PSE 1503	Aspects méthodologiques en intervention	3.0J S

Bloc 74B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S	PSE 2502	L'intervention en milieu externe	3.0J S
PSE 2500	Savoir-être et intervention	3.0	PSE 2504	L'intervention et le multiculturalisme	3.0J S
PSE 2501	L'intervention à l'école	3.0J			

SEGMENT 75 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION EN DÉPENDANCES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 75A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TXM 1000D	Notions fondamentales sur l'usage et la dépendance	3.0	TXM 1150D	De la prévention à la réadaptation en dépendances	3.0
TXM 1111D	Société, cultures, usage et dépendances	3.0	TXM 1200D	Substances psychoactives, jeu et cyberdépendance	3.0

Bloc 75B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TXM 2000D	Troubles concomitants	3.0
TXM 2100D	Dépendances sans substance	3.0

SEGMENT 94 PROPRE À LA CONCENTRATION AFFAIRES INTERNATIONALES (HEC-MONTRÉAL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 94A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1005	Environnement des affaires internationales (INTE30010)	3.0

Bloc 94B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1004	Aspects juridiques des transactions commerciales internationales (DRAF30008)	3.0	HEC 1054	Gestion internationale de la chaîne logistique (OPER30514)	3.0
HEC 1007	Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers (INTE30012)	3.0	HEC 1056	Négociation commerciale internationale (INTE30020)	3.0
HEC 1053	Entrepreneurship international (ENTR30009)	3.0			

SEGMENT 95 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION OPÉRATIONS ET LOGISTIQUE (HEC-MTL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 95A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1041	Gestion des opérations (OPER30500)	3.0

Bloc 95B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1042	Gestion des opérations dans les entreprises de services (OPER30501)	3.0	HEC 1050	Gestion des achats (OPER30537)	3.0
HEC 1043	Gestion du transport (OPER30502)	3.0	HEC 1051	Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique (OPER30538)	3.0
HEC 1045	Planification et contrôle de la production (OPER30506)	3.0	HEC 1052	Analyse et conception des systèmes opérationnels (OPER30550)	3.0
HEC 1046	Gestion de stocks et de la distribution (OPER30507)	3.0	HEC 1057	Opérations, logistique et développement durable (DDRS30515)	3.0
HEC 1049	Gestion de la qualité (OPER30530)	3.0			

SEGMENT 96 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (HEC-MTL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 96A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1017	Gestion du personnel (RHRT30300)	3.0
HEC 1023	Relations de travail (RHRT30350)	3.0

Bloc 96B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1018	Gestion de la rémunération (RHRT30302)	3.0	HEC 1058	Collaboration et partenariat en contexte de changement (RHRT30301)	3.0
HEC 1019	Recrutement et sélection des ressources humaines (RHRT30303)	3.0	HEC 1059	Mobilisation des ressources humaines (RHRT30315)	3.0
HEC 1020	Gestion de l'évaluation du rendement des employés (RHRT30310)	3.0	HEC 1060	Habilités de négociation (RHRT30356)	3.0
HEC 1021	Gestion de la formation des ressources humaines (RHRT30320)	3.0	HEC 3006	Management (MNGT30400)	3.0
HEC 1026	Négociation de la convention collective (RHRT30353)	3.0			

SEGMENT 97 PROPRE À LA CONCENTRATION MANAGEMENT (HEC-MONTRÉAL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 97A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1029	Leadership et pratique de direction (MNGT30410)	3.0
HEC 3006	Management (MNGT30400)	3.0

Bloc 97B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1028	Entrepreneuriat, repreneuriat et intrapreneuriat (ENTR31005)	3.0	HEC 1039	Psychologie et gestion des personnalités difficiles (MNGT30461)	3.0
HEC 1030	Gestion du changement (MNGT30411)	3.0	HEC 1061	Comportements et relations humaines au travail (MNGT30401)	3.0
HEC 1031	Habilités de supervision (RHRT30420)	3.0	HEC 1062	Devenir une organisation apprenante (MNGT30403)	3.0
HEC 1032	Habilités de communication (MNGT30421)	3.0	HEC 1063	Création d'occasions d'affaires (3040713)	3.0
HEC 1033	Animation et gestion du travail en équipe (RHRT30422)	3.0	HEC 1064	Leadership en gestion de projets (PROJ30413)	3.0
HEC 1036	Psychologie de la décision (MNGT30451)	3.0	HEC 1065	Créativité - Innovation - Entrepreneuriat (ENTR31016)	3.0
HEC 1037	Psychologie et leadership du changement (MNGT30452)	3.0	HEC 1066	Management éthique (DDRS30425)	3.0
HEC 1038	Habilités politiques (MNGT30460)	3.0	HEC 3062	Gestion de projets (PROJ30470)	3.0

SEGMENT 98 PROPRE À LA CONCENTRATION MARKETING (HEC-MONTRÉAL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 98A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 3018	Introduction au marketing (MARK30100)	3.0

Bloc 98B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1016	Comportement du consommateur (MARK30136)	3.0	HEC 1070	Tendances et stratégie en commerce de détail (MARK30118)	3.0
HEC 1067	Communication marketing (MARK30102)	3.0	HEC 1071	Marketing électronique (MARK30170)	3.0
HEC 1069	Marketing et expérience client (MARK30117)	3.0			

SEGMENT 99 PROPRE À LA CONCENTRATION MICROPROGRAMME ÈS SCIENCES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 à 15 crédits à option.

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès sciences, il doit s'inscrire à ce microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès sciences.

Bloc 99A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Gestion des services de santé et des services sociaux	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-631-5-2	Soir
Gérontologie	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-377-5-0	Soir Jour
Petite enfance et famille	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-253-5-0	Soir
Relations industrielles	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-230-5-2	Soir
Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-482-5-0	Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de trois crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat d'études individualisées ès sciences. Lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes, l'association au secteur arts ou au secteur sciences est déterminée par le secteur auquel sont associés les cours suivis.